La Lumière maçonnique : revue mensuelle de la maçonnerie universelle

La mort, la pauvreté, l'abandon!
Tous les yeux,
Quelques instants avant pour la plupart joyeux,
Se troublent, exprimant une pitié sincère,
A l'aspect imprévu d'une telle misère.
Et plus que de coutume, après le corps passé,
Le public, chapeau bas, demeura front baissé.
Une jeune marchande, auprès d'un éventaire,
Regardait ce cercueil qu'on va porter en terre,
Il ne restait plus rien dans son léger haquet.
Elle avait tout vendu, jusqu'au dernier bouquet,
Tout... à l'exception d'une rose splendide.

Cette enfant était belle et paraissait timide;
Mais à suivre son cœur elle n'hésita pas ;
Elle s'élance, fait en courant quelques pas,
Et quand elle a rejoint le char, elle dépose
Sur le mort inconnu sa magnifique rose.

Ce geste si hardi, pudique et gracieux
Fait venir à plus d'un les larmes dans les yeux
Et la foule applaudit tout bas la bouquetière
Qui, parant d'une fleur la misérable bière,
Dans ce morne tableau dont on est attristé
Jetait un doux rayon d'amour et de beauté.

E. SAINT-PAUL.·.

A NOS LECTEURS, NOTRE Ve ANNÉE.

Nous remercions sincèrement les abonnés et lecteurs de *La Lumière Maçonnique* — qui ont bien voulu apporter à la revue leur fraternelle sympathie. Grâce à eux nous avons pu vaincre les mille et une difficultés que nous avons rencontrées au cours des quatre dernières années. Leurs encouragements nous permettent d'aborder avec confiance la cinquième année. Nous nous efforcerons, tout en augmentant le nombre des numéros annuels, de rendre la revue très attrayante. Elle apportera avec les études initiatiques, historiques, philosophiques les plus rigoureusement scientifiques, et en dehors de toutes questions de personnes, avec de nombreuses illustrations documentaires, une abondante chronique maçonnique française et internationale, de façon à ce que ses lecteurs soient tenus régulièrement au courant de ce qui se passe, dans la Maç.·. universelle. La revue constituera pour ses abonnés la plus intéressante des Encyclopédies maçonniques.

Pendant les deux dernières années en faisant, par mesure d'économie, des N^os doubles et même trimestriels, nous avions par compensation doublé le nombre de pages et augmenté les illustrations et la longueur des lignes du texte, aussi nos lecteurs voudront bien excuser cette anomalie. Nous nous efforcerons de rendre la revue mensuelle et régulière.

Nous prions les FF.·. qui n'ont pas encore réglé leurs abonnements de 1912 et de 1913 de vouloir bien le faire sans tarder, pour nous éviter des difficultés et de NOUS ADRESSER EN MÊME TEMPS LE MONTANT DE LEUR ABONNEMENT POUR 1914. NOUS RAPPELONS QUE L'ABONNEMENT EST DU D'AVANCE ; c'est là une condition *sine qua non* de la régularité de la revue.

Pour la Direction : JULES KIENLIN 18^e

Au Nom de la Paix

ET DE

LA FRATERNITÉ UNIVERSELLE

VIIme MANIFESTATION
MAÇ.·. INTERNATIONALE

Suite de la Schlucht, de Bâle,
de Baden-Baden,
de Paris, de Luxembourg
et de la Haye.

1re CIRCULAIRE.

Or.·. de FRANCFORT-s.-M., le 5 Mars 1914.

« *Vous cultiverez l'amour fraternel qui*
« *est le fondement et la maîtresse pierre,*
« *le ciment et la gloire de cette ancienne*
« *confraternité, car en tant que Maçons,*
« *nous sommes de toutes les races, de*
« *toutes les nations et de toutes les lan-*
« *gues.* »

(Extrait de la Constitution Maç.·.
d'Anderson promulguée en 1723
— Charte Constitutionnelle de
notre Ordre).

T.·. C.·. Vén.·.
TT.·. CC.·. FF.·.

Grâce à la collaboration dévouée de FF.·. des différentes nations, les Manifestations maç.·. internationales sont devenues une organisation dont on ne saurait estimer trop haut la valeur pour le rapprochement des peuples et le développement du bonheur et du bien-être dans le monde.

Des FF.·. et des SS.·., en nombre toujours croissant, ont éprouvé son action bienfaisante et sont devenus, grâce à elle, des apôtres fervents de l'idée de l'affermissement de la Paix universelle. A la VIe Manifestation, l'an dernier à La Haye, dix-huit Etats avaient envoyé des délégués ; parmi eux se trouvaient des FF.·. appartenant à toutes les GG.·. LL.·. allemandes ; à l'unanimité ils acceptèrent la résolution suivante proposée par le F.·. KRAFT (Or.·. de Dresde) :

« La VIe Manifestation Maç.·. internationale de La Haye, en août 1913, à laquelle participent plus de 400 Francs-Maçons des divers pays, déclare que c'est un des plus nobles et plus impérieux devoirs de la Maç.·. Universelle d'étudier la grande question de la Paix, de propager les résultats de ces études, de combattre de toutes ses forces le chauvinisme basé sur des intérêts exclusivement matériels, de favoriser des rapports personnels de plus en plus intimes entre les FF.·. des différentes nations et surtout entre les FF.·. allemands et les FF.·. français pour dissiper les malentendus dangereux. Elle demande à la presse maçonnique de vouloir bien soutenir cette œuvre et elle invite les FF.·. à exercer leur influence dans le même sens sur les autorités maçonniques dans leur propre pays. Au travail, pour la Paix, base solide du bonheur de l'humanité ! »

Continuer à travailler dans cette voie est un devoir impérieux pour nous, comme aussi de faire progresser de toutes nos forces, cette année encore, la grande œuvre commencée avec enthousiasme à la Schlucht, continuée avec zèle et désintéressement à Bâle, Baden-Baden, Paris, Luxembourg et La Haye. Nous devons non seulement travailler pour que règnent la paix et la concorde entre tous les peuples et tout particulièrement entre la France et l'Allemagne, mais aussi tendre nos efforts vers la réalisation d'un accord entre ces deux nations qui sont appelées à devenir, pour une large part, les guides de l'humanité.

Notre plus cher désir est que la VIIe Manifestation soit un témoignage sincère et fort de la solidarité maç∴ internationale, que les journées des 15, 16, 17 août 1914 continuent dignement les journées inoubliables qui les ont précédées ; enfin qu'elles affirment de nouveau la nécessité et la possibilité d'une entente amicale de toutes les grandes nations aux sentiments nobles et élevés.

C'est pour ces raisons que nous vous prions de donner connaissance de cette circulaire aux FF∴ de votre R∴ At∴, de la répandre parmi eux, d'envoyer des délégués à Francfort, pour que le concours de nombreux FF∴ de votre L∴ nous aide à assurer le succès de notre œuvre.

Puissent tous les FF∴ qui sentent l'importance de ces questions du rapprochement des peuples et de la solution pacifique des différends éventuels entre nations, être bien pénétrés de cette conviction que, dans toutes les circonstances où il s'agit du progrès intellectuel et du bonheur de l'humanité, il incombe à la Maçonnerie d'éclairer la voie qui mène vers ces nobles buts.

Convaincus que vous ne voudrez pas manquer de prendre part à cette Manifestation d'amitié maçonnique, nous vous prions de prendre note, dès maintenant, de cette date :

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN
15, 16, 17 août 1914.

Une seconde circulaire vous donnera bientôt le programme complet des fêtes.

Recevez, T∴ C∴ Vén∴ et TT∴ CC∴ FF∴, l'expression de nos sentiments de sympathie et de frat∴ dévouement.

Ch. Bernardin, 33∴
A Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle)
Vén∴ de la R∴ L∴ Saint-Jean de Jérusalem
Or∴ de Nancy

A. Laurent
Anc. Vén∴ de la R∴ L∴
Les Chevaliers Unis
Or∴ de Lyon

H. Kraft
A Dresde, Weisser Hirsch,
Vén∴ d'Honneur de la R∴ L∴ An Erwins Dom
Or∴ de Strasbourg

L. Bangel
G∴ M∴ adj∴ de la Gr∴ Loge
Electique de Francfort
Or∴ de Francfort-sur-le-Mein

Ed. Quartier-la-Tente, 33∴
Ancien G∴ M∴ de l'Alpina
Représentant du Bureau International des relations Maç∴
Or∴ de Neuchatel (Suisse).

J. Jung, 33∴
Gr∴ M∴ du S∴ C∴ Cons∴
du Grand-Duché de Luxembourg

F. Dubesset
Secrétaire Général du Comité d'Organisation des manifestations Maç∴ internationales
Or∴ de Paris
11, rue des Marronniers (16e)

PROGRAMME SOMMAIRE

Samedi 15 Août : à 5 heures, réception des Frères et Sœurs ; à 7 heures 30, au Temple, Ten∴ Rit∴ au grade d'apprenti. Réunion des Dames dans la salle des banquets.

Dimanche 16 Août : à 10 heures du matin, réunion du Bureau international

des Relations maçonniques ; à 11 heures, réunion de tous les FF.·. et SS.·.. — Discours ; à 6 heures, Banquet.

Lundi 17 Août : Excursion à Wiesbaden.

P.-S. — Le carte de participant coûtera 12 fr. 50. Elle donne droit au Banquet (vin compris), à la Ten.·., à la réunion des Dames et au chemin de fer pour Wiesbaden (aller et retour).

Adresser toute demande de renseignements : au Dr Curt. Hoffmann, *Rosenapotheke, Salzhaus, 3 à Francfort-sur-le-Mein.*

Manifestations Maç.·. Internationales

COMITÉ D'ORGANISATION

Paris, le 5 Mars 1914.

T.·. C.·. Vén.·.
TT.·. CC.·. FF.·.

Nous vous transmettons la première Circulaire relative à la VIIme Manifestation et nous faisons appel au concours de votre R.·. At.·. pour en assurer le succès.

Vous avez remarqué le développement pris par les Manifestations maç.·. internationales. Cette œuvre qui a débuté, il y a sept ans à peine, avec un programme bien modeste : le rapprochement des Maçonneries allemande et française, est devenue, par la force des circonstances, un organisme important de la vie maç.·. internationale. Son programme est devenu plus vaste, son but s'est élargi : nous luttons maintenant pour **le maintien de la paix en Europe,** condition essentielle du progrès et de la civilisation.

Il est apparu clairement à ceux qui ont suivi ces Manifestations que le maintien de la paix ne serait assuré que si l'hostilité latente entre la France et l'Allemagne prenait fin et si leur antagonisme était remplacé par une entente loyale. Cette idée d'un rapprochement franco-allemand commence même à se répandre dans le monde profane ; on peut en parler sans être traité, comme on l'aurait été, il y a quelques années, de traître et de vendu à l'étranger.

Nous pouvons nous réjouir que la F.·.-M.·. ait été pour beaucoup dans le progrès de cette idée ; mais combien il reste encore d'efforts à faire pour parvenir à sa réalisation ! que de préjugés à combattre ! Et pourtant jamais la lutte n'a été plus urgente ; car les moyens employés par les gouvernants, bien intentionnés peut-être, et pour nécessaires qu'ils aient paru, vont à l'encontre du but poursuivi; l'augmentation des effectifs, la durée plus longue du service militaire exigent des sacrifices si grands et entraînent des charges si accablantes qu'il semble impossible de les augmenter encore et même de les laisser durer longtemps ; les peuples en arriveraient vite à cet état d'énervement où la moindre excitation, peut amener aux résolutions désespérées et déchaîner les pires catastrophes.

C'est à la Maç.·. qu'il appartient de guider l'opinion publique dans ces graves questions ; par nos FF.·. étrangers nous pouvons être renseignés exactement sur ce que pensent réellement leurs nations. Les Manifestations précédentes où des FF.·. allemands et français ont pu se rencontrer, se connaître et causer à cœur ouvert, ont appris à ces derniers que, derrière une minorité de pangermanistes, dont nos journaux partiaux et intéressés nous racontent chaque jour les moindres élucubrations, il y a en Allemagne une grande majorité de citoyens résolument pacifistes, tout prêts à chercher loyalement les moyens de maintenir

la paix. La VIIe Manifestation qui aura lieu en Allemagne le prouvera plus encore.

Les journées de Francfort doivent faire faire à notre œuvre un pas décisif. Nous vous demandons, T.·. C.·. Vén.·., pour cette œuvre si essentiellement maç.·. votre concours et celui de votre R.·. L.·., en faisant connaître à vos FF.·. les Manifestations, **en envoyant des délégués à Francfort,** et en participant par **une méd.·.** aux frais d'organisation. Nous vous prions aussi, si votre At.·. vote une résolution sur les questions pacifistes, de vouloir bien nous la communiquer.

Recevez, T.·. C.·. Vén.·. et TT.·. CC.·. FF.·., l'expression de nos sentiments fr.·. dévoués.

Pour le Comité d'organisation :

Ch. Bernardin
Ancien M.·. du Cons.·. de l'O.·.
du G.·. O.·. de France.

F. Dubesset
Secrétaire général du Comité,
11, rue des Marronniers, Paris. 16e

Les L.·. qui auront souscrit recevront toutes les publications et en particulier le compte rendu de la Manifestation.

Ont paru :

Compte-Rendu de la IVe Manifestation (Paris 1911) illustré 1.50

(Ce compte-rendu avait paru d'abord, avec illustrations dans le N° de février 1911 de la Revue *L'Acacia*, de Paris).

Compte-Rendu de la Ve Manifestation (Luxembourg 1912) ill. 2. »

— — *VIe* — *(La Haye 1913) illus.* 2. »

Ces brochures en français ou en allemand peuvent être demandées au F.·. Ed. Quartier-la-Tente, représentant du Bureau International des Relations maçonniques, 26, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel (Suisse), ou à la Librairie de l'Acacia, 61, rue de Chabrol, Paris.

Voir aussi le compte-rendu spécial et illustré de la Ve réunion (Luxembourg), paru dans *La Lumière Maçonnique*, N° de juin 1912.

Le compte-rendu complet de la IIIe Manifestation, à Baden-Baden, qui était épuisé, a été reproduit avec illustration dans le N° de Février 1910 de la revue *L'Acacia*. (Le N° 2 francs), 61, rue de Chabrol, Paris.

Le compte-rendu de la IIe réunion à Bâle est épuisé. Il n'en a pas été fait pour celle de la Schlucht. Consulter les journaux maç.·. de l'époque.

Le Comité d'organisation recevra avec reconnaissance toutes les communications, ordres du jour ou vœux relatifs aux Manifestations maç.·. internationales et aux questions pacifistes.

La R.·. L.·. Or.·. de

a voté une méd.·. de Fr.

pour la VIIe Manifestation maç.·. internationale.

Rayer la mention inutile. { Ci-inclus cette somme en
Cette somme suit par mandat-carte.

Veuillez inscrire sur la liste d'adhésions le nom du Vén.·., le F.·.

Le 1914.

Signature :

Adresser les adhésions au F.·. *Dubesset*, 11, rue des Marronniers, Paris, XVIe.

La Femme dans la Maçonnerie

UNE CIRCULAIRE DE LA LOGE D'ADOPTION DE LA L.·. « LA NOUVELLE JÉRUSALEM »,

N° 370, DE LA GRANDE LOGE DE FRANCE. OR.·. DE PARIS. — MAI 1913.

Quand la Fr.·. Maç.·. nous a entrouvert ses portes, et que l'on nous a demandé, quels sentiments nous avaient guidées vers cette association, toutes, nous avons répondu : « *le désir de remplir notre mission de femmes, en dehors de tout dogme* » — Ce que toute femme entend par remplir sa mission, c'est satisfaire aux trois aspirations qui résument sa vie : *être maternelle, éducatrice, consolatrice.*

A ces différents titres, nous vous demandons, mes FF.·. de faire appel à ce désir de dévouement qui est au fond du cœur de chaque femme, et plus encore de chaque Franche-Maç.·.

Nous irons avec les mots, avec les attentions qu'ont les mamans, bercer et consoler les orphelins dans les familles de nos FF.·.. Nous entourerons assez ces petits, pour que leurs cœurs arrivent sans être meurtris, à l'âge ou la Maç.·. sans crainte de trahison, pourra leur demander de prendre comme base de leur vie les principes de solidarité. Ces enfants sauront aimer leurs semblables ; on les aura aidés, on les aura aimés. En collaboration avec l'école, nous essayerons de les armer pour la vie, en leur apprenant que le secret du bonheur est, ainsi que le dit le F.·. Dr Toulouse « *dans l'équilibre entre son désir, et sa capacité de le satisfaire sans perdre la maîtrise de soi* ». Nous leur enseignerons que l'ambition la plus noble vise la supériorité dans le savoir, dans le vouloir, dans la domination de l'instinct.

Comme éducatrices nous offrons à la F.·. M.·. de nous associer à ses œuvres de formation de la jeunesse. Toutes SS.·. de la loge d'adoption « *La Nouvelle Jérusalem* », nous sommes prêtes à diriger des groupements d'enfants. Nous nous attacherons à ouvrir le cœur et l'intelligence de ces enfants à la compréhension et à l'amour de notre devise républicaine. Que nos FF.·. n'oublient pas, que l'Eglise dresse et dirige des milliers de femmes, prenant, à l'aide de patronages dits laïques, ces fillettes qui sont leurs filles, qui seront les femmes de demain. Qu'ils pensent aussi à la puissance de l'action Maç.·. quand, les Maç.·. et leurs compagnes uniront leurs efforts pour anéantir les préjugés.

Quand ? Où ? nous appelerez-vous en consolatrice ? Partout, et toutes les fois que le malheur, que la souffrance auront fait des victimes. — Nous réconforterons la veuve, nous l'aiderons à vivre dignement sa vie. Comme l'époux absent l'aurait fait, nous la conseillerons suivant les principes Maç.·. Nous rendrons ses larmes moins amères, en lui parlant de toutes les affections que le père de ses enfants avaient parmi nous. Nous la consolerons, en lui faisant éprouver la douceur et la puissance des liens fraternels qui nous unissent tous.

Aux vieillards, à l'infirme nous apporterons le bien-être matériel et moral dont les visites de femmes laissent toujours trace. Nous serons la lueur qui éclaire doucement les bons souvenirs du passé. Nous écouterons avec plaisir ces

mille riens qui occupent la mémoire de nos chers vieux. Nous les suivrons, partageant leurs joies et leurs chagrins, quand ils rappelleront quelques-uns des moments de la vie qu'ils vont quiter.

Pour ceux qui souffrent moralement, nous serons les Sœurs qui savent deviner les douleurs, qui trouvent les phrases apaisantes qui aident à regarder en face encore, si un coup trop rude de la fatalité a fait déchoir.

En un mot, mes FF.·., nous vous demandons instamment de signaler toutes les infortunes, quelles qu'elles soient de vos FF.·., de vos orphelins, de vos malades, de vos vieillards. Nous ferons tout le possible pour les soulager, accomplissant ainsi, croyons-nous, le premier des devoirs Maç.·., *la Solidarité*.

Associez-vous à vos œuvres de progrès social ; chaque religion a ses Dames de charité, ses Dames Patronesses. Nous serons, les Sœurs de Dévouement, les Dames Patronesses de la Fr.·. M.·., de la Libre-Pensée.

Le Vén.·. de la Nouvelle Jérusalem 376

F.·. André LEVY-OULMANN
Avocat à la Cour d'Appel
18, Rue Notre-Dame-de-Lorette
PARIS

La Gr.·. Maîr.·.

S.·. PAGÈS
Institutrice
51 bis, Avenue de Neuilly
NEUILLY-S-SEINE



Vignette extraite du *Freemason*.

CHRONIQUE MAC.·. INTERNATIONALE

ITALIE ET BELGIQUE

Era Nuova. — 24 septembre. — 24 octobre. — 24 novembre 1912.

Organe du rite écossais A et A. Suprême Conseil d'Italie et des Colonies. Directeur : F.·. Saverio Fera, 18, via Pietrepiana. Florence.

Dans ce numéro des plus intéressants, nou signalons à l'attention de nos

lecteurs le très remarquable discours prononcé au Sénat belge par le T.·. Ill.·. F.·. Goblet d'Alviella, 33°, en réponse à une vive attaque contre la F.·. M.·. de Mgr. Keesen. Nous reproduisons ce discours ci-après.

Tous les détracteurs de la F.·. M.·. en France feraient bien de lire avec soin les explications si claires et franches de notre F.·. G blet d'Alviella.

Nous ajouterons qu'à la suite du discours de notre F.·., le Ministre de la Guerre belge a refusé de prendre en considération les accusations dénuées de fondement lancées par Mgr. Keesen, coutumier de ces basses calomnies dirigées contre la F.·. M.·..

***

Extrait du Discours du T.·. Ill.·. F.·. Goblet d'Alviella, 33°, vice-président du Sénat belge, Grand Commandeur du Suprême Conseil de Belgique et Grand Commandeur honoraire ad vitam *du Suprême Conseil d'Italie et des colonies.*

Dans la séance du 7 mai 1912, au cours de la discussion sur le budget de la guerre, Mgr. Keesen, sénateur provincial du Limbourg, soutint que la Franc-Maçonnerie était une association politique, et qu'en conséquence le Ministre de la Guerre devait interdire aux officiers de s'y affilier. Il ajouta que c'était une association révolutionnaire et qu'il était impossible aux officiers de conciler leurs obligations maçonniques avec les devoirs de l'état militaire. Il invoqua à ce propos une déclaration qu'aurait formulée à la Chambre, le 14 janvier 1885, le général Pontus, alors ministre de la guerre dans un cabinet de droite. Or, comme l'établissent les *Annales parlementaires*, le général Pontus déclara, au contraire, que, bien que la circulaire du 22 juin 1846, interdisant aux officiers « l'affiliation à des sociétés dont les tendances seraient en opposition avec leurs devoirs militaires » lui parut s'appliquer aux loges aussi bien qu'aux congrégations religieuses, il fallait bien prendre en considération le fait qu'un de ses prédécesseurs immédiats (le général Gratry) avait refusé d'y attacher cette interprétation. « C'est là, ajoutait le général Pontus, une opinion toute personnelle. On peut ne pas la partager ; mais il faut bien en tenir compte, *sous peine de tomber dans une réaction qui ne serait pas exempte elle-même de danger* ».

Quoi qu'il en soit, le comte Goblet d'Alviella, vice-président du Sénat, prit immédiatement la parole et répondit à Mgr. Keesen par le discours suivant, que nous reproduisons d'après les « *Annales Parlementaires* ».

M. le comte Goblet d'Alviella. — Messieurs, je dois m'excuser vis-à-vis du Sénat de traiter, en réponse au discours que vous venez d'entendre, un sujet qui peut paraître n'avoir qu'un rapport éloigné avec le budget de la guerre, mais il faut vous en prendre à l'honorable préopinant qui m'a entraîné à cette discussion dans des conditions telles que je suis forcé d'y répondre.

Je sais que la franc-maçonnerie est une des marottes de l'honorable abbé Keesen. Chaque fois qu'il a devant lui un nouveau ministre de la guerre, il revient avec son éternelle thèse que la franc-maçonnerie est une association à laquelle il doit être interdit aux officiers de s'affilier. Tous les prédécesseurs de l'honorable général Michel ont absolument refusé de s'engager dans cette voie.

La franc-maçonnerie, tout le monde le sait, continue simplement l'ancienne corporation ou guild anglaise des architectes, maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs, etc., dont les membres honoraires ont, vers 1717, établi entre eux une sorte de mutualité au sens large du mot, ou, si vous préférez, pour employer le langage maçonnique, ont formé un lien artificiel de fraternité, un lien de famille supérieur

à toutes les distinctions non seulement de profession, mais encore de race, de rang, de parti politique et de secte religieuse.

Cette association s'est étendue dans le reste du monde en ne conservant de ses antécédents professionnels que le symbolisme de son nom et de ses formes. Presque aussitôt elle a été proscrite par les Papes, simplement par la raison qu'elle prétendait réaliser entre ses membres le principe de la tolérance et de l'égalité religieuse. Oui, nos loges font de la politique, de la philosophie, de la sociologie et même de la religion, en ce sens qu'on y discute ou qu'on peut tout au moins y discuter toutes les questions qu'il plait à un frère d'y aborder, et même, lorsqu'un membre fait sur les travaux de sa loge les rapports auxquels l'honorable M. Keesen a fait allusion, il rappelle tout simplement les sujets qui y ont été développés, avec des commentaires qui lui sont personnels. Mais les loges ne font pas plus de politique que de religion, en ce sens que, préoccupées de sauvegarder avant tout le grand principe de tolérance, elles n'entendent, en aucune façon, imposer à leurs membres une plate-forme politique obligatoire, comme le font les associations électorales proprement dites, et c'est là la grande distinction, la grande différence qui s'oppose absolument à l'assimilation tentée par l'honorable M. Keesen.

L'article 1er des statuts du Grand-Orient de Belgique, article toujours en vigueur, s'exprime de la sorte :

« La Franc-maçonnerie, institution cosmopolite et progressive, a pour objet la recherche de la vérité et le perfectionnement de l'humanité. Elle se fonde sur la liberté et la tolérance ; elle ne formule ni n'invoque aucun dogme.

« Elle demande à celui qui se présente à l'initiation d'être honnête homme et de posséder une intelligence qui lui permette de comprendre et de propager les principes maçonniques.

« Elle exige de ses adeptes la sincérité des convictions, le désir de s'instruire et le dévouement.

« Elle forme donc une société d'hommes probes qui, liés par des sentiments de liberté, d'égalité et de fraternité, travaillent individuellement et en commun au progrès social et exercent ainsi la bienfaisance au sens le plus étendu. »

Il n'y a rien d'autre, et le Suprême Conseil de Belgique qui régit un rite parallèle a, dans ses statuts, une formule absolument identique. Il y a plus : la loge dont j'ai l'honneur de faire partie fait signer à tous les candidats qui demandent l'initiation — et on le fera signer à l'honorable Mgr Keesen s'il nous fait le plaisir de s'y présenter et s'il y est admis comme beaucoup de prélats de l'ancien régime (*sourires*) — une déclaration rappelant que nous sommes constitués, entre autres bases, sur le principe suivant :

« Egalité complète en loge pour tous les membres de l'atelier aussi longtemps qu'ils sont fidèles aux devoirs de probité, de loyauté, de fraternité, quelles que soient d'ailleurs leurs convictions intimes au point de vue philosophique, religieux ou politique. »

Il y a même des loges belges qui, en vertu de leurs règlements actuels, tout en autorisant les discussions sur n'importe quel sujet, s'interdisent de prendre par des votes l'opinion de leurs membres dans les discussions politiques, philosophiques, sociales ou religieuses.

Loin de se mettre en conflit avec l'accomplissement du devoir professionnel de l'armée, la franc-maçonnerie exige des officiers la loyauté au drapeau et le respect des serments. Voilà ce que vous devriez savoir, vous qui prétendez connaître les Bulletins du Grand-Orient et qui dites en posséder la collection.

C'est sur ce point spécial que j'appelle l'attention du ministre de la guerre

et du Sénat. On a pris, dans ces Bulletins, quelques passages que l'on a adroitement isolés et qu'on est venu nous servir comme étant le reflet des principes de la franc-maçonnerie, sans tenir compte des correctifs résultant de l'ensemble du texte.

Je ne suspecte pas la bonne foi de l'honorable membre, mais je dis qu'il a été incomplètement documenté. C'est avec ces documents tronqués qu'on cherche à fausser l'opinion du Sénat et du pays, comme on le fait tous les jours dans la presse cléricale. Mais, heureusement, il y a ici des gens pour répondre.

Parmi les documents que vous avez cités, il y a les extraits des discours de plusieurs grands-maîtres, et j'ai eu personnellement une large part dans ces citations, bien que vous n'ayez pas cité mon nom. Vous avez parlé aussi des convents, c'est-à-dire de réunions de délégués ou d'assemblées générales de maçons où des questions politiques et des questions religieuses ont été discutées et vous en avez conclu que la maçonnerie est une association essentiellement politique et religieuse assimilable aux sociétés de propagande électorale. Eh bien, lisez dans votre collection du Bulletin du Grand-Orient, procurée Dieu sait comment, les circulaires et les déclarations officielles relatives au caractère de ces réunions, et vous jugerez de la portée exacte des discours qui ont été prononcés, voir des votes qui ont été émis.

En 1874, le Grand-Orient adressait à la loge de Gand, « La Liberté », un message où il résumait ainsi le point de vue maçonnique dans cette question :

« Certes, l'examen des questions sociales et politiques peut, doit former des convictions sincères et sérieuses qui, portées au dehors de nos temples, exerceront sur la marche de l'esprit public une heureuse influence et prépareront ainsi de loin et progressivement le terrain sur lequel les partis lutteront et chercheront à triompher ; mais il ne faut point qu'une décision prise par une loge puisse être imposée comme un mandat absolu pour un parti politique ou comme un mandat impératif aux hommes que l'action de leurs concitoyens désignerait aux électeurs réunis dans leur comices ».

Voici, d'ailleurs, quelques citations empruntées aux Grands-Maîtres qui ont succédé à Verhaegen.

Auguste Couvreur, l'ancien vice-président de la Chambre des représentants, convoquant en 1876 un de ces convents où devait être discutée la grave question de l'instruction publique, qui divise toujours les partis en Belgique, s'exprimait ainsi :

« Il est bon, il est opportun, que les loges discutent les questions politiques. Tout le monde est d'accord là-dessus, mais on rencontrera une résistance invincible, résistance qui peut aller jusqu'à la scission, si l'on veut transformer nos décisions en articles de loi obligatoires pour tous les membres ».

Dix ans plus tard, devenu Grand-Maître à mon tour, je disais dans un message adressé au Grand-Orient à la fin de mes fonctions :

« Rationaliste je suis et rationaliste je mourrai, comme la plupart d'entre vous. Cependant il y a quelque chose que je place au-dessus de mon rationalisme, c'est le libre-examen, qui implique pour chacun le droit de formuler toutes espèces de conclusions, même les plus opposées aux miennes et cela en matière religieuse aussi bien que politique. Tout ce que la maçonnerie est en droit d'exiger, c'est la sincérité des convictions.

« La liberté de ne pas croire implique la liberté de croire ou elle n'est qu'une autre forme d'intolérance. On a le droit de rêver la transformation de la maçonnerie en association de propagande au profit de tel ou tel système philosophique ou politique ; mais ce ne serait plus la maçonnerie telle que l'ont

conçue nos prédécesseurs et telle que la pratiquent tous les peuples de la terre ».

En 1890, le grand-maître Ernest Reisse, un de mes successeurs, présidant un convent où l'on discutait la question du droit de suffrage, disait à son tour :

« On s'est demandé si les décisions prises par l'assemblée auraient force obligatoire pour les maçons. Il n'en peut être question et j'ai à peine besoin, mes frères, de vous le faire observer. Les votes qui sont émis ne peuvent recevoir une sanction coercitive ; elle serait contraire aux principes les plus élevés de l'ordre maçonnique. Le Maçon ne peut agir que par l'influence morale qu'il exerce légitimement et par la libre manifestation de sa volonté. Les droits de chaque Maçon à la liberté et à l'indépendance de ses convictions sont imprescriptibles à l'intérieur comme à l'extérieur du temple ».

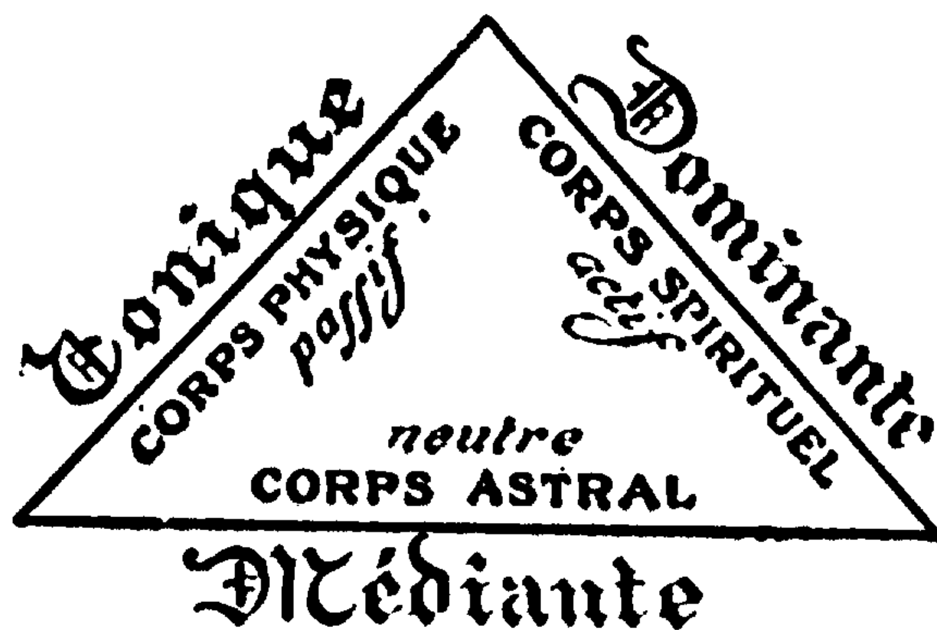
Enfin, je termine ici mes citations, en vous demandant la permission de me citer une dernière fois moi-même : j'ai été assez mis en cause pour cela. Célébrant à la loge de Liège un anniversaire commun au Grand-Orient et au Suprême Conseil, je n'hésitais pas à déclarer en 1905 :

« L'idéal maçonnique est celui d'une association supérieure à toutes les divergences de la politique comme de la religion. Cet idéal est assez fécond pour que nous puissions nous y tenir. C'est pourquoi, moi, libéral, exclusivement libéral, libéral sans restriction ni épithète, qui a passé trente années de ma vie à préconiser l'unité et l'homogénéité du libéralisme belge, je regrette ici le départ des derniers catholiques qui fréquentaient encore nos ateliers, il y a un demi-siècle, et je me réjouis de l'initiation de socialistes, la présence de ces derniers n'eût-elle d'autre résultat que de nous garantir contre le danger de devenir à la longue une succursale des associations politiques d'un parti déterminé ». (*Bulletin*, 1905).

Comment d'ailleurs aurais-je pu parler autrement ? Nous avons, dans nos loges belges, des présidents de sociétés de libre-pensée, des rabbins, des pasteurs protestants en charge d'églises, les chefs de la théosophie et du spiritisme belges ; des libéraux, des socialistes ; des flamingants et des wallonnistes. Tous y font bon ménage, parce qu'ils savent qu'ils peuvent s'y exprimer en toute franchise, sans avoir à craindre que la Loge prenne parti entre leurs opinions et parce qu'ils s'y trouvent sur un terrain où la divergence des opinions est tempérée par le sentiment de la fraternité. C'est même la raison pour laquelle les catholiques ont cessé de fréquenter les Loges depuis un peu plus d'un demi-siècle. Quant à nous, nous considérons cette société ou, si vous voulez, cette promiscuité d'opinions comme un avantage et un honneur.

Les casseroles qui se sont attachées aux flancs de la franc-maçonnerie ont eu beau multiplier leurs espionnages, leurs délations, leurs détournements. Ont-elles établi un seul cas où un franc-maçon s'est trouvé placé entre ses obligations maçonniques et ses devoirs publics ou privés, militaires ou administratifs ? Le secret maçonnique se justifie exclusivement par la nécessité de couvrir nos membres contre les persécutions dont on les menace et d'autre part de leur garantir un terrain où ils peuvent librement échanger leurs opinions.

Je dis qu'à une époque aussi travaillée que la nôtre par les dissidences de race, de religion et de parti, une association qui s'efforce de réunir les hommes dans des buts communs d'étude et de charité, mérite les encouragements de tous les gens de bien. C'est pour avoir rempli ce rôle depuis bientôt deux siècles que la franc-maçonnerie a traversé toutes les révolutions dont le monde a été le théâtre et que, si elle n'existait pas, il faudrait la créer, car elle est un contrepoids à des influences désorganisatrices qui menacent notre civilisation. (*Très bien ! à gauche*).



La Synthèse de la Musique

ÉTUDE SCIENTIFIQUE

Suite. (1)

IV

LE SEPTENAIRE DIATONIQUE

De nos considérations générales sur le concours final du quaternaire, il résulte : que la technie constitue l'œuvre d'accomplissement, c'est-à-dire l'évolution complète de tous les éléments distincts (les sept éléments et leurs combinaisons systématiques) établis précédemment par la génération individuelle ou théorique de la réalité. Ainsi, dans la Musique : la *gamme chromatique* est le résultat final d'une évolution progressive de tous les éléments constitutifs du *septenaire diatonique. Celui-ci forme la partie théorique, involutive ou fondamentale de la loi de création musicale, comme nous allons le démontrer.*

La gamme diatonique est un organisme créé par la faculté intuitive de l'homme. Cet organisme repose sur deux principes contraires dont l'un est physique, l'autre intellectuel. Ce sont d'une part, les *vibrations isochrones des corps sonores*, objet de l'acoustique, dont résulte le son musical ; et d'autre part, la *génération des intervalles* (non du son considéré en lui-même, mais de l'esthétique musical), objet de la tonalité, qui préside à l'organisation de la gamme, c'est-à-dire à la succession des sons.

La confusion de ces deux principes et l'ignorance de la loi génératrice ou loi de création, est la cause de l'erreur commise par les physiciens et soutenue jusqu'en nos jours, de vouloir expliquer l'organisation de la gamme au moyen de l'analyse du son. En effet, les vibrations des corps sonores ne peuvent fournir qu'une succession d'intervalles (appelés partiels, harmoniques, aliquotes ou concomitants résultant de leurs progression arithmétique : 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13, etc... soit : *ut-ut-sol-ut-mi-sol-si* ♭ (?) *-ut-ré-mi-fa* ♯ (?) *-sol-*

---

(1) Voir les N°s 34, 36, 42 de *La Lumière*.

sol ♯ (?) et ainsi de suite, par intervalles de plus en plus petits et par conséquent de moins et moins en rapport avec nos facultés musicales, comme les nos 7 = si ♭ (?) 11 = fa ♯ (?) et 13 = sol ♯ (?) (1). Tandis que la gamme diatonique est une succession de *tons* et *demi-tons* ; que ces intervalles sont disposés dans un ordre symétrique :

ton ton 1/2 ton ton ton ton 1/2 ton
ut - ré - mi - fa - sol - la - si - ut,

soit deux *tétracordes* ou deux fois 2 tons + 1/2 ton, reliés de *fa* à *sol* par l'intervalle d'un ton, ce qui donne à l'ensemble de la gamme une apparence d'inégalité, soit 5 tons + 2 demi-tons.

Et pourtant, à l'audition, notre sens esthétique est pleinement satisfait, tant par l'identité du point de départ (tonique) et du point d'arrivée (octave) que par l'ascension graduelle des intervalles.

Comment expliquer ce phénomène, si ce n'est par une loi d'organisation inhérente à notre propre nature ? Cette loi est la loi universelle de création, loi génératrice des Mathématiques et de la Musique, comme de tous les systèmes de réalités qui composent l'Univers.

Instinctivement, par la loi du progrès — qui n'est que la loi de création en mouvement d'évolution (2) — nos facultés musiacles se sont développées graduellement en partant du *binaire* (l'intervalle de tierce majeure ou mineure = 1 + 1 ou 1 + 1/2) jusqu'au *septenaire* ou gamme complète (3). Mais la *constitution rationnelle* du septenaire, telle qu'est notre gamme diatonique moderne, a été longtemps ensevelie dans les limbes de l'inconscient. Que de tâtonnements, de détours et de luttes avant d'arriver à sa pure conception ! L'histoire de la Musique, depuis le XIe jusqu'au XVIIe siècle, c'est-à-dire depuis le réveil des troubadours dans les pays occidentaux jusqu'à la réalisation de la musique dramatique en Italie, n'est qu'une longue lutte, pénible et obscure, de la gamme naturelle contre la tyrannie des modes traditionnels (les anciens modes grecs : Dorien, Phrygien, Lydien, Eolien) qui formaient et forment encore le système de musique ecclésiastique. Et pourtant cette gamme, *ut majeur*, existait déjà parmi les modes grecs. Mais les facultés musicales de l'antiquité — comme encore celles des orientaux modernes — n'avaient point évolué dans le sens harmonique et par conséquent ne pouvaient discerner la rationalité constitutive de cette gamme unique.

Les premiers chants chrétiens se modelèrent sur les modes traditionnels et c'est ainsi que vers la fin du IVe siècle, Saint-Ambroise, évèque de Milan, fut amené à formuler les quatre premiers modes anciens, appelés *modes authentiques*. Le pape Grégoire-le-Grand y ajouta quatre modes complémentaires, dérivés des premiers. On les nomma *modes plagaux*.

---

(1) Wronski a donné la raison mathématique de l'exclusion de ces intervalles dans sa *Philsophie absolue de la Musique*, reproduite dans la *Technie harmonique* de C. Durutte, (Paris-1885), page XVIII.

(2) Pour la Loi du Progrès, voir Hoëné Wronski : *Apodictique messianique* (1876) ; *Philosophie absolue de l'histoire* (1852) ; *Développement progressif et but final de l'humanité* (1861).

(3) Voir les airs de danse et les chansons populaires de tous les peuples primitifs et civilisés.

Ces huit modes ou gammes, dits *tons d'église*, constituent ce qu'on appelle le *plain-chant* ou *chant grégorien*. Les voici dans leur ordre de succession, avec l'ancienne notation alphabétique.

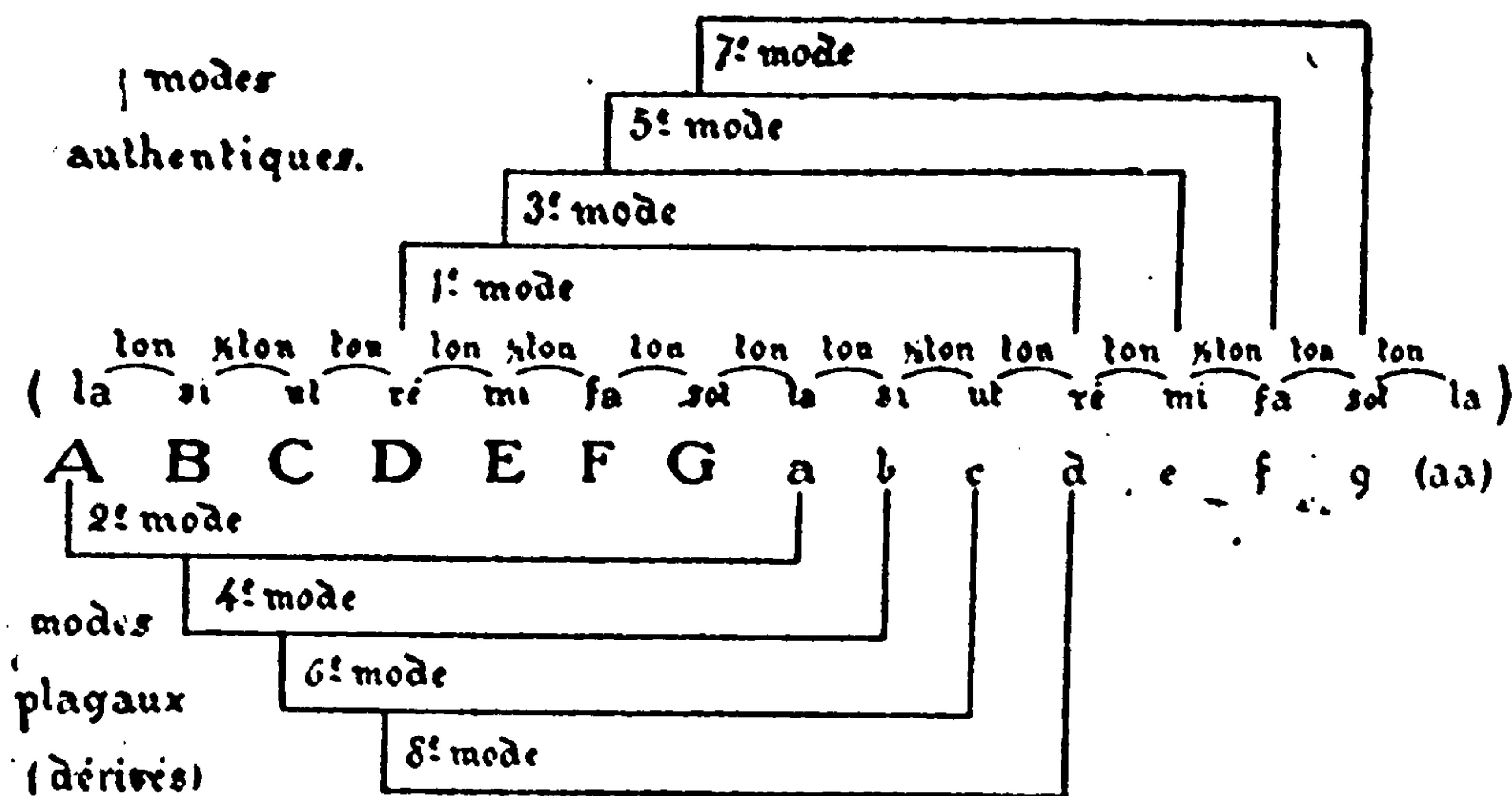


Figure 1

Sauf le 6e mode, qui représente la succession des intervalles dans l'ordre rationnel (ut majeur), autant de modes, autant de septenaires différents et irrationnels à cause de la fixité des intervalles. En effet, tandis que nous transposons *toute la gamme*, c'est-à-dire que nous observons toujours le même ordre de succession dans les intervalles, tons et demi-tons, sur tous les plans — conformément à l'esprit de la loi génératrice, — le système ecclésiastique, lui, déplace simplement le point de départ de la gamme, sans tenir compte de la répartition des intervalles.

Cette différence fondamentale entre le septenaire polyforme des anciens et la constitution de la gamme naturelle majeure, explique la tendance et l'orientation des troubadours et des théoriciens du moyen-âge vers cette dernière.

Mais tandis que les troubadours s'abandonnaient à leur libre inspiration, les musiciens savants se préoccupaient de la présence d'un tétracorde irrégulier (*fa* $\overset{1}{—}$ *sol* $\overset{1}{—}$ *la* $\overset{1}{—}$ *si*) dans le 4e et le 5e mode, composé de trois tons consécutifs, qu'ils appelèrent *triton*.

Cet intervalle de quarte, augmenté d'un demi-ton, leur parut tellement étrange qu'ils l'attribuèrent à l'influence occulte de l'esprit malin : le *diabolus in musica !* Étant donné la constitution défectueuse du système, ils ne pouvaient saisir le rapport attractif qui existe entre les demi-tons *Si-ut* et *Fa-mi* ; intervalles de résolution naturelle que l'instinct des troubadours allait découvrir et apporter inconsciemment au monde musical. En attendant et pour ramener le triton à ses justes proportions, soit 2 tons + 1/2 ton, on imita l'usage des Grecs en employant le B *mol* (B adouci devenu le *bémol*) qui abaisse le B (si) d'un demi-ton.

Mais ce moyen n'était applicable que dans certains cas ; dans d'autres cas, l'étrange phénomène subsista toujours. Il fallait trouver le moyen de l'éviter complètement sans nuire au système établi.

C'est alors que Guido d'Arezzo, moine toscan et savant musicien du XI[e] sièvle, imagina un procédé de solmisation qui devait tromper la présence du « diabolus » et servir en même temps comme moyen mnémonique pour retrouver l'intonation des intervalles. Ce procédé, très simple en théorie, mais en pratique fort compliqué, consista à ne pas nommer le septième degré, (B) celui qui était la cause du malencontreux triton. En conséquence, la gamme, amputée d'un membre, devint *hexacordale*, et à ces six degrés Guido donna les noms de Ut, Ré, Mi, Fa, Sol, La, qui étaient les syllabes initiales d'un hymne à Saint Jean-Baptiste (1).

En plus, il distingua trois sortes d'hexacordes :

1° « *hexacordum molle* », qui comporte d'usage du B *mol* :

F G A B *mol* C D
ut ré mi fa sol la
1/2 ton

2° « *hexacordum naturale* », où ne figure pas le B :

C D E F G A
ut ré mi fa sol la
1/2 ton

3° « *hexacordum durum* », dans lequel figure le B *carre* (bécarre), de résonnance plus dure :

G A B *carre* C D E
ut ré mi fa sol la
1/2 ton

Ainsi les trois hexacordes, désignés par les mêmes syllabes, étaient répartis sur une échelle de vingt-deux sons (2), formant sept séries de six degrés, dans lesquelles les chanteurs devaient s'arranger de façon à faire coïncider toujours le B *carre* avec la syllabe Mi, et le B *mol* avec la syllabe *Fa*, pour former le demi-ton invariable de B à C et de A à B *mol*.

Cette nouvelle disposition des demi-tons entre le 3[e] et le 4[e] degrés, jointe à la distinction des hexacordes en *naturels*, *mols et durs*, marquait un progrès — non voulu il est vrai — dans le sens de la tona-

(1) UT queant laxis / RESONARE fibris / MIRA gestorum / FAMULI tuorum / SOLVE polluti / LABII reatum / Sancte Ioannes

(Les Italiens du XVII[e] siècle ont remplacé la syllabe *ut* par *do*, dont la prononciation est plus commode dans les exercices de solfège).

(2) L'ancien diagramme s'était augmenté de cinq degrés à l'aigu, désignés par les doubles lettres *aa*, *bb*, *cc*, *dd*, *ee*, et d'un degré au grave, auquel on appliqua le *gamma* grec : Γ, d'où le nom de *gamme*, donné à toute l'échelle des sons.

lité rationnelle. Mais la méconnaissance du septième degré et la complication des *muances* (changements de nom appliqués à un même son) qui en fut la conséquence, condamnèrent ce système, fort ingénieux mais incomplet. On l'abandonna aussitôt que l'instinct musical se fut assez dégagé de la forme gréco-latine pour saisir le vrai caractère du demi-ton final (si-ut) et le rapport de triton (fa-si) qui en résulte. Cette transformation s'accomplit sous l'influence des chanteurs populaires, latins et germains du XIe au XIVe siècles. Le chant d'amour qui était l'objet principal de leurs créations intuitives, leur révéla tout naturellement le sens attractif du septième degré, la *note sensible* qui ramène la gamme à l'unité finale, c'est-à-dire à l'octave du son générateur. Sous cette influence, la gamme naturelle s'affirma de plus en plus dans les compositions savantes, jusqu'à ce qu'enfin, au début du XVIe siècle, elle fut reconnue ouvertement par le théoricien Glaréanus (1) qui le premier l'introduisit dans l'enseignement sous la dénomination de *mode ionien*. Les six syllabes : *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, se complétèrent alors par une septième syllabe, *si*, composée des lettres initiales de *Sancte Ioannes*, les deux mots qui terminent l'hymne dont s'était inspiré Guido d'Arezzo.

La gamme moderne ayant conquis ses droits de cité, il lui fallait encore l'accomplissement technique dans le domaine de l'harmonie.

Monteverde (1564-1643) fut le musicien génial qui, le premier, réalisa ces promesses en découvrant la fonction attractive et modulante des accords naturels dissonnants, — ceux qui contiennent l'intervalle *triton*, ou son renversement, la quinte diminuée. Il en tira des effets dramatiques jusque-là insoupçonnés. Puis ce fut le grand Jean-Sébastien Bach (1685-1750), dont le génie puissant synthétisa tout le travail des siècles précédents. Dans ses *Préludes et Fugues pour le clavecin bien tempéré*, Bach expose le concours final du cycle enharmonique résultant de la transposition systématique de la gamme fondamentale, *ut majeur* ; puis dans la *Fantaisie et Fugue chromatique*, il en offre le résultat final. Ces deux œuvres, en se complétant, exposent la synthèse trinitaire, à la fois diatonique, enharmonique et chromatique de la musique moderne.

Telle est la signification de l'évolution du septenaire diatonique, cette gamme dont la constitution rationnelle fut l'objet de longs tâtonnements à travers plusieurs siècles, qui vécut obscurément et comme ignorée parmi ses congénères mystiques, les modes antiques dont elle devait s'affranchir progressivement pour pouvoir s'épanouir dans toute sa vigueur.

Quant à la constitution de la gamme moderne, nous l'avons dit : elle ne se trouve point dans le phénomène acoustique des corps sonores. Seule, la loi de création, loi génératrice des intervalles, peut en donner la raison d'être. C'est ce que nous allons démontrer par l'application pure et simple de cette loi universelle à la gamme diatonique.

---

(1) Glaréanus, savant humaniste à Bâle, auteur du *Dodekachordon* ou les douze modes (1517).

GÉNÉRATION DES INTERVALLES

PARTIE ÉLÉMENTAIRE

Les sept intervalles diatoniques

Eléments primitifs (ternaire en puissance)	Elément fondamental ou neutre : unisson = *ut*.	
	Intervalles primordiaux ou polaires	Elément positif : seconde majeure ou ton = *ut-ré*. Elément négatif : seconde mineure ou demi-ton = *ut-si*.
Eléments dérivés (quaternaire organique)	Intervalles distincts ou d'opposition immédiate	neutre + positif : tierce maj. (1 + 1) = *ut-mi*. neutre + négatif : tierce min. (1 + 1/2) = *ut-la*.
	Intervalles transitifs ou neutralisés	positif = négatif : quarte juste (2 + 1/2) = *ut-fa*. négatif = positif : quarte juste (1/2 + 2) = *ut-sol*.

Les éléments d'opposition immédiate étant la tierce majeure et la tierce mineure, la neutralisation s'opère par la transition du pôle positif au négatif et du pôle négatif au positif, soit : le majeur (ton) faisant fonction de mineur (demi-ton) et réciproquement, le mineur (demi-ton) faisant fonction de majeur (ton) ; d'où résultent les deux quartes justes, c'est-à-dire égales, puisque *ut-ré-mi-fa* (ascendantes) = 1 + 1 + 1/2, et *ut-si-la-sol* (descendantes) = 1/2 + 1 + 1. Ainsi, en partant de l'unité fondamentale (son central = *ut*) (1) et sa polarisation (*ut-ré* et *ut-si*), nous obtenons les sept éléments ou intervalles diatoniques par deux *tétracordes conjoints et divergents* :

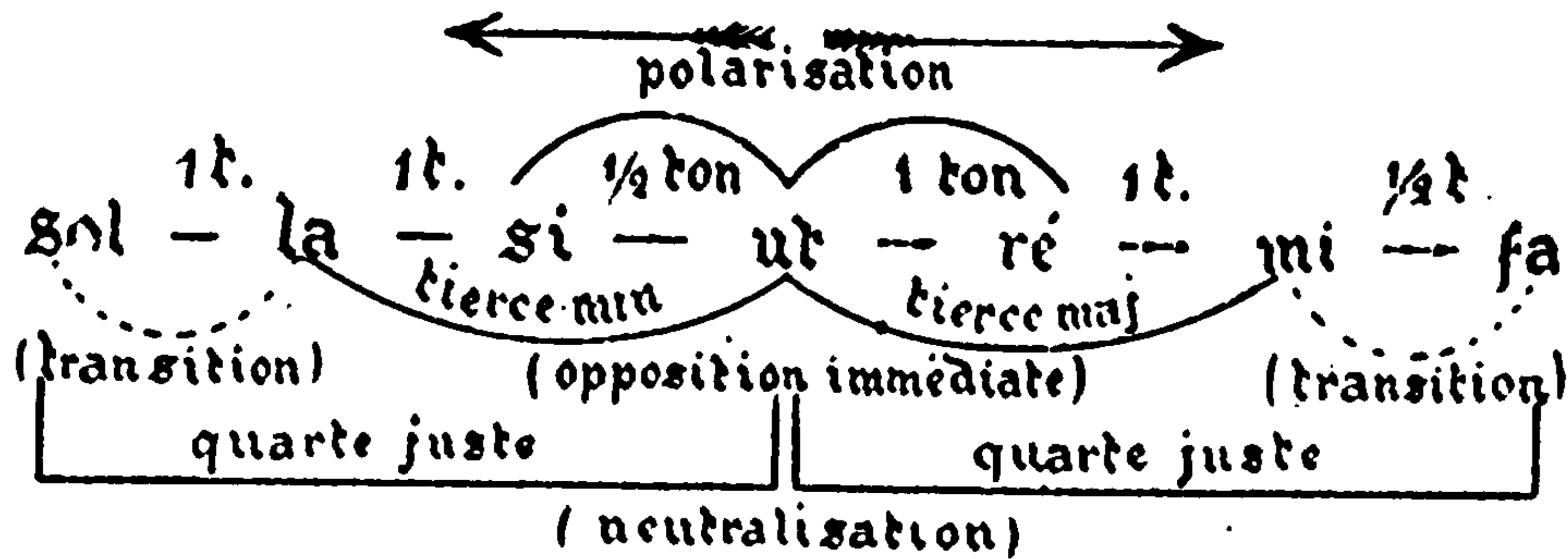


FIGURE 2

PARTIE SYSTÉMATIQUE

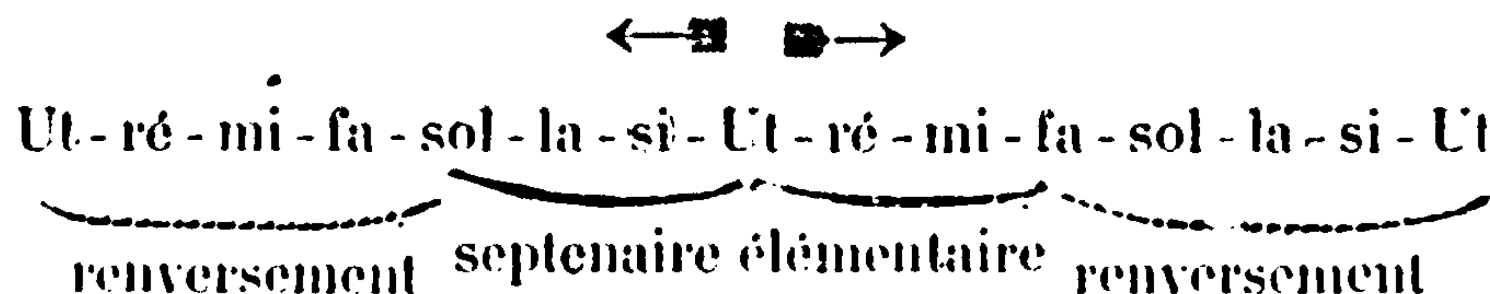
Renversement des intervalles.

Influences partielles ou prépondérances alternatives	Influence partielle du mineur dans le majeur : renversement des intervalles majeurs.	1° Seconde majeure (*ut-ré*) renversée = septième mineure (*ré-ut*). 2° Tierce majeure (*ut-mi*) renversée = sixte mineure (*mi-ut*).
	Influence partielle du majeur dans le mineur : renversement des intervalles mineurs.	1° Seconde mineure (*ut-si*) renversée = septième majeure (*si-ut*). 2° Tierce mineure (*ut-la*) renversée = sixte majeure (*la-ut*).

(1) Le son central ou *meson* des Grecs. Les Pythagoriciens comparaient le *meson* au soleil et les autres sons aux planètes.

Influence réciproque dans la neutralisation. *renversement des intervalles transitifs.*	1° Quarte juste asc. (*ut-fa*) renversée = quinte juste (*fa-ut*). 2° Quarte juste desc. (*ut-sol*) renversée = quinte juste (*sol-ut*).
Réunion systématique des éléments distincts, majeurs et mineurs par le renversement ou dédoublement de l'unisson (son générateur).	1° Unisson (*ut*) renversé = Octave ascendante (*ut-ut*). 2° Unisson (*ut*) renversé = Octave descendante (*ut-ut*).

Donc, le renversement des intervalles est le résultat d'un jeu d'équilibre entre les éléments contraires, majeurs et mineurs, commençant par leur prépondérance alternative, suivie de leur égalité et se terminant par leur réunion systématique au moyen de l'élément neutre qui leur est commun. Ainsi la gamme des intervalles, issue de l'unité primitive (unisson), rentre dans l'unité finale (octave) par deux mouvements contraires, l'un ascendant, l'autre descendant :



Ces deux mouvements exprimés dans une seule octave se présentent ainsi :

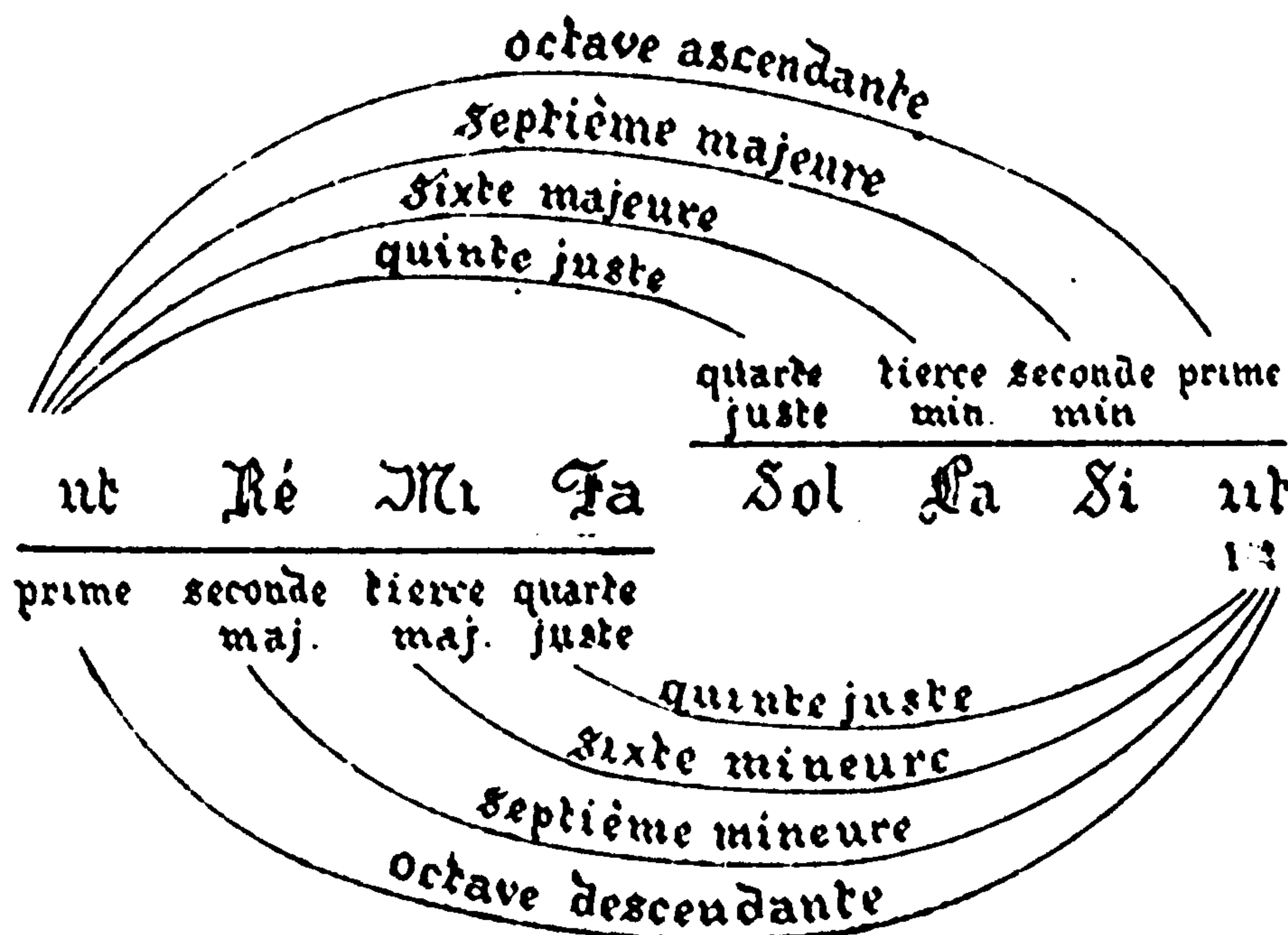


FIGURE 3

ou géométriquement :

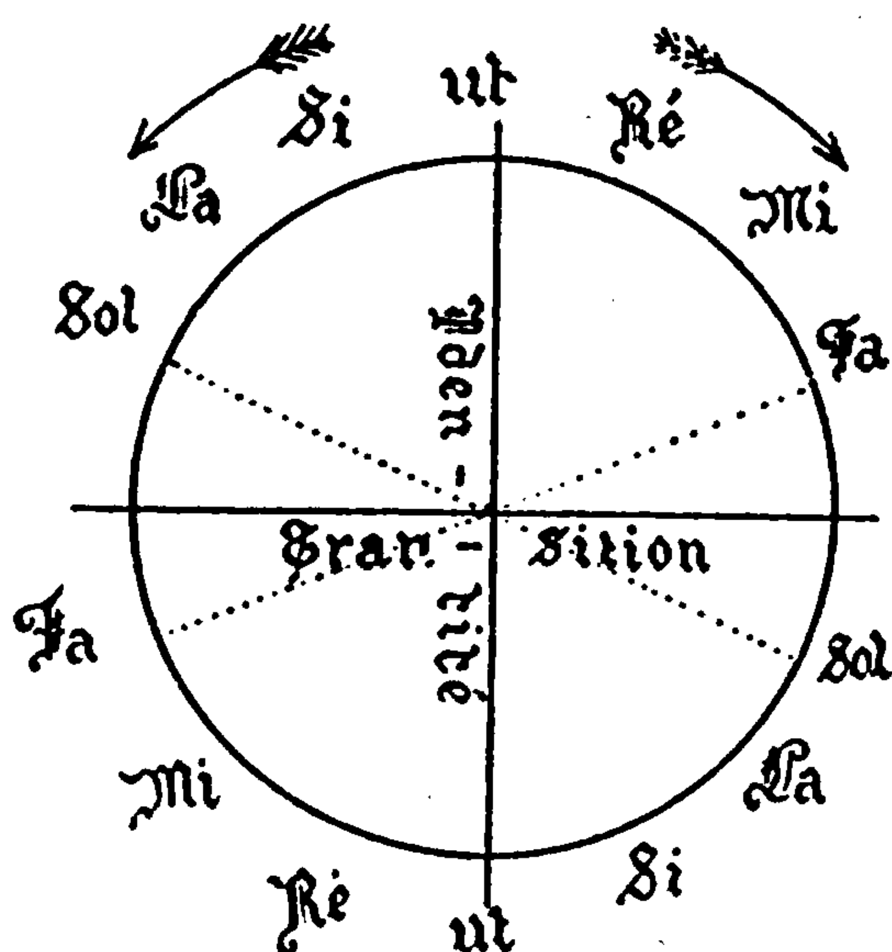


FIGURE 4

Ayant établi toute la théorie des intervalles diatoniques au moyen de la loi de création, il nous sera facile d'en déduire les éléments secondaires, enharmoniques et chromatiques, qui en forment l'accomplissement technique.

D'abord dans la partie élémentaire de la gamme : les quatre éléments dérivés du ternaire primitif engendrent quatre éléments ou instruments techniques, comme suit :

1° le *mode majeur*, issu de la tierce majeure (*ut-mi*) ;

2° le *mode mineur*, issu de la tierce mineure (*ut-la*) ;

3° la *progression des bémols*, issue de la quarte juste ascendante (*ut-fa*) ;

4° la *progression des dièses*, issue de la quarte juste descendante (*ut-sol*).

Ce quaternaire technique élémentaire forme la règle universelle (canon génétique) de la relation diatonique. Il est ramené à l'unité par son *concours final* qui se réalise dans la *progression enharmonique* ou *échelle des quintes*, partant de *ut-sol* (quinte ascendante) et *ut-fa* (quinte descendante) (1). Enfin, l'unité finale se réalise d'elle-même par la *transposition systématique de l'octave* — et par conséquent de toute la gamme diatonique — suivant l'ordre progressif des quintes. La transposition systématique de l'octave constitue la *loi suprême* du système tonal, parce qu'elle neutralise toutes les contingences enharmoniques (dièses et bémols) qui résultent de la progres-

(1) La succession des quintes est naturellement à l'inverse des quartes, en ce sens que la direction des dièses y est ascendante et celle des bémols descendante.

L'échelle des quintes est la base des théories formulées par Pythagore, Barbereau et Durutte. Sans être erronées, ces théories ne peuvent prétendre à l'explication rationnelle de la formation du septenaire diatonique, la succession des quintes n'étant que le concours final ou la *contingence systématique* de tous les éléments qui résultent de la polarisation primitive du son générateur.

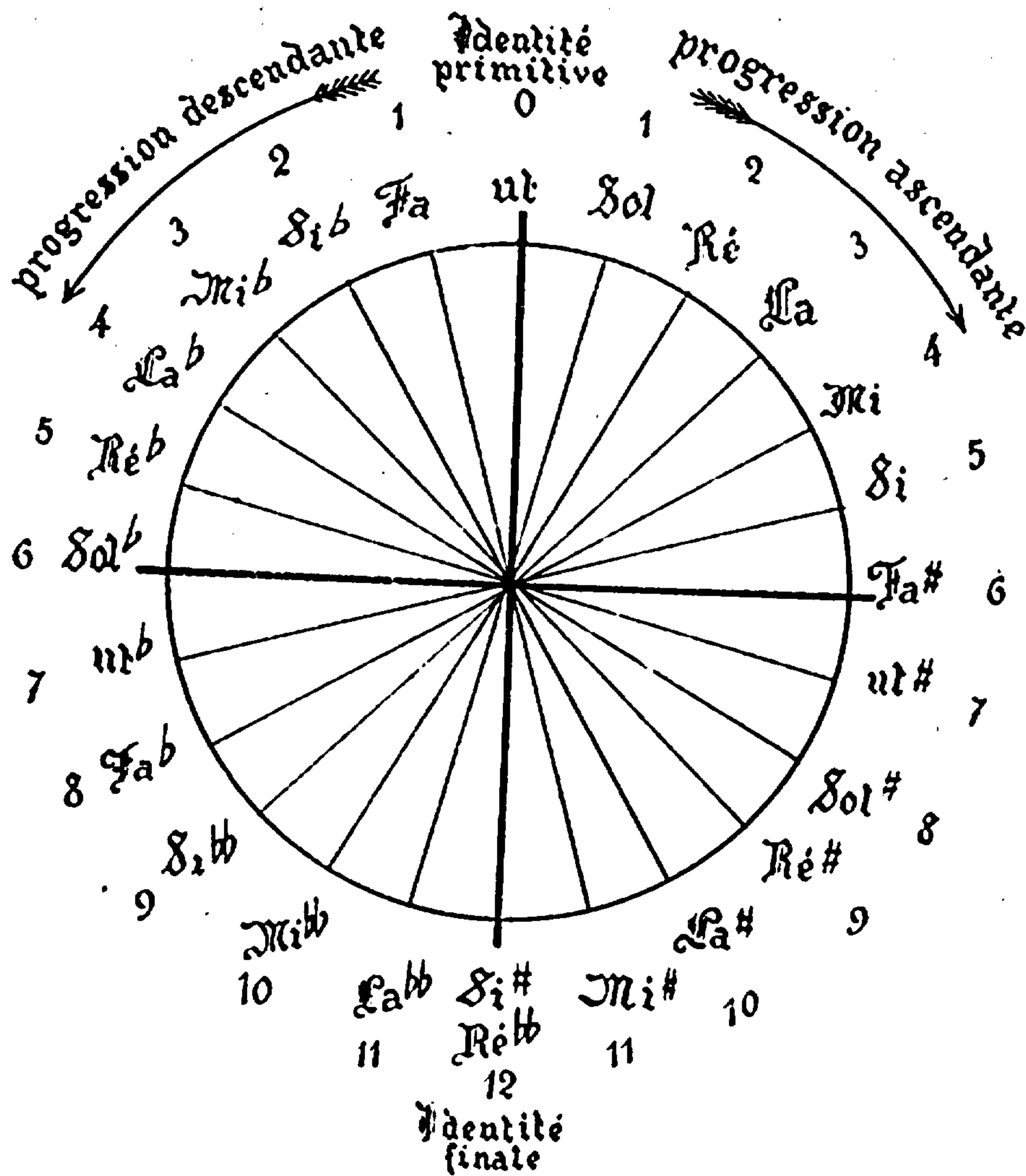


FIGURE 5
Ce cercle est divisé en 24 parties égales, formant la progression ascendante et descendante des quintes. Les lignes de 0 à 12 de chaque côté, indiquent les sons enharmoniques correspondants, neutralisés par la transposition systématique de l'octave.

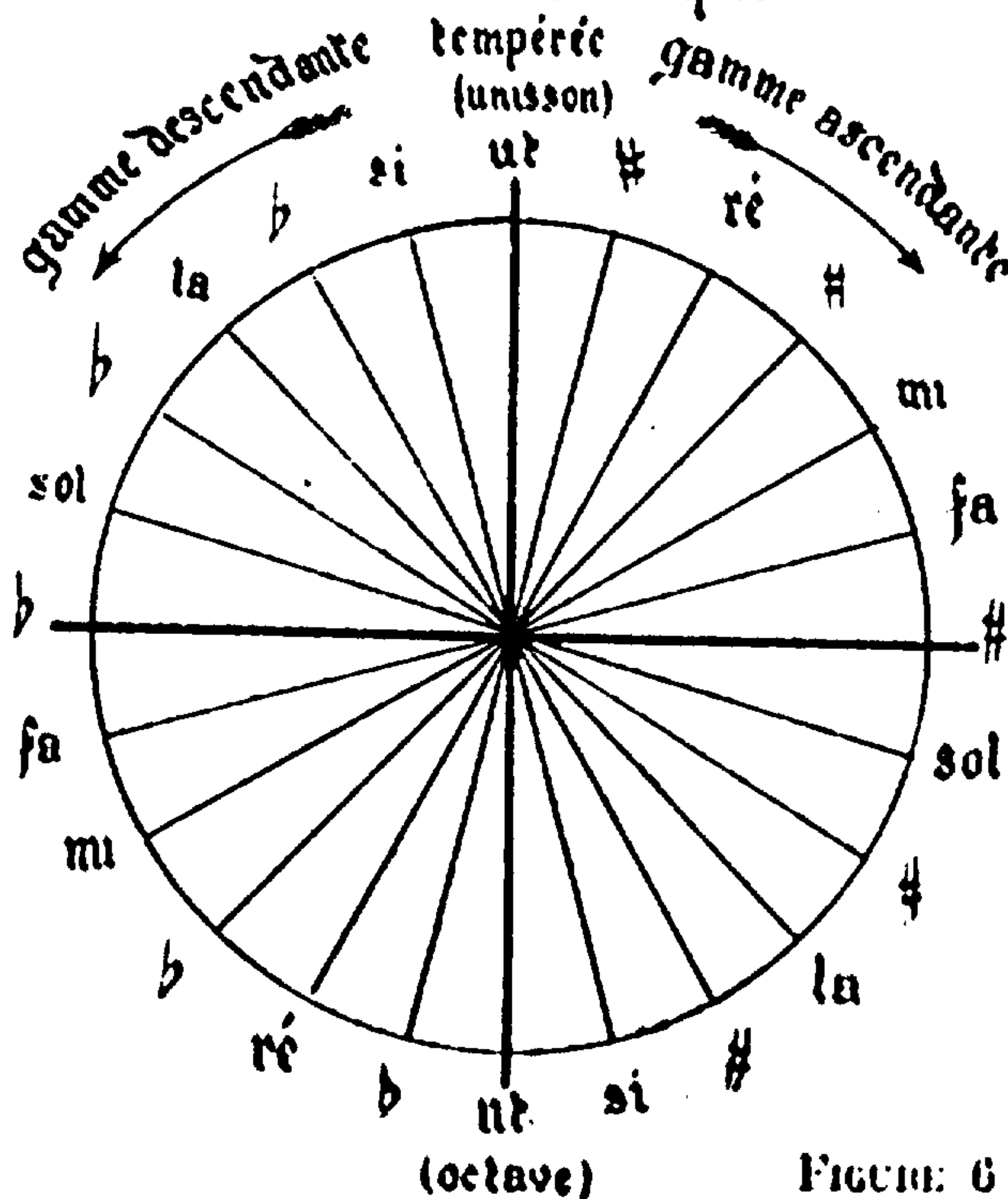


FIGURE 6

sion des quintes. Cette neutralisation, appelée *tempérament égal*, donne la solution du *problème universel* de la gamme chromatique.

SYSTÈME DU TEMPÉRAMENT ÉGAL
(Figures 5 et 6).

Telle est la manifestation du principe intellectuel, c'est-à-dire de la loi génératrice ou de création dans la Musique ; manifestation qui a produit la synthèse technique de J.-S. Bach, puis la symphonie, le drame musical et toutes les formes harmoniques qui font l'originalité de la musique moderne.

Cette loi peut se résumer ainsi :

1° *Etablissement de la réalité* (partie théorique ou involution) ; génération individuelle : *a*) le *ternaire* (unité polarisée) ; *b*) son dérivé, le *quaternaire* (opposition et transition) (3+4=7).

2° *Accomplissement de la réalité* (partie technique ou évolution) ; génération universelle : *a*) *développement du quaternaire* (instruments techniques) ; *c*) *développement du ternaire* (concours final, loi suprême, problème universel) (4+3=7).

ERN. BRITT ∴

Note de la Rédaction. — Il sera fait un tirage à part de cette étude.

BIBLIOGRAPHIE :

Hoëné WRONSKI. — *Réforme du savoir humain*. T. Ier : Mathématiques ; T. II : Philosophie (1847-1848).

Apodictique messianique (développement génétique de toutes réalités par la *loi de création*), (œuvre posthume) (1876).

Nomothétique messianique (partie intégrante de l'Apodictique), (œuvre posthume) (1881).

Loi téléologique du Hasard, réimpression de trois pièces rarissimes (1833) précédée d'une autobiographie et d'un inventaire de l'œuvre. (Paris, Gauthier-Villars et fils, 1890).

Les ouvrages de Wronski, en *français*, peuvent être consultés à la Bibliothèque polonaise, 6 quai d'Orléans à Paris.

E. B∴

OUVRAGES CONCERNANT WRONSKI :

Christian CHERFILS. — *Essai de Religion scientifique*. Introduction à Wronski. Philosophe et Réformateur.

F. WARRAIN. — *La Synthèse concrète*. (Appendice : LE SYSTÈME DE LA RÉALITÉ, d'après Wronski ; *Comparaison du tableau des Sephiroths avec le schéma de la Réalité ; Tableau de la Loi de création de tout système de Réalité*, d'après H. Wronski, avec notes explicatives tirées des œuvres de Wronski).

Les Conférences du Dimanche

AU GRAND ORIENT DE FRANCE

10e ANNÉE. — 1914. — 2e SEMESTRE

Visites et Excursions

L'EVOLUTION DE LA VIE SOCIALE

(3e SÉRIE)

Le Moyen-Age, envisagé l'an passé comme une étape de l'**Évolution de la vie sociale,** a été étudié dans ses institutions les plus caractéristiques : la Féodalité, les Ordres monastiques, la Commune, qui ont trouvé leur expression monumentale dans le Château, l'Abbaye, la Cathédrale.

L'époque de la Renaissance inaugure une ère nouvelle ; le monde médiéval se dissocie et la société moderne naît dans une crise.

« Siècle de l'intelligence en révolte » (L. Blanc), les grandes découvertes scientifiques, coup sur coup, révèlent les infirmités du dogme chrétien ; les voyages géographiques de Colomb, Diaz, Gama, Magellan, et les inventions telles que la boussole, la poudre, le papier, l'imprimerie troublent profondément l'ordre économique et social. La Royauté s'est dégagée du chaos féodal et impose, par son action centralisatrice, un nouvel ordre politique ; par elle va se réaliser l'unité nationale.

Ce développement des monarchies limite définitivement la puissance temporelle de l'Eglise, dont l'autorité morale avait déjà été compromise par des scandales comme le schisme d'Occident. La Réforme achève de briser l'unité religieuse.

Crise morale et renouveau intellectuel ; l'esprit se retourne vers l'antiquité païenne. L'inspiration gothique tarit, l'art devient classique.

PREMIÈRE PARTIE

I. — LA FIN DU MOYEN-AGE.

2 Avril. — *Les grandes découvertes du XVe siècle et la crise morale.* Conférence par M. J.-M. LAHY, à 20 h. 30, Salle du *Cours de Sociologie*, 16, rue Cadet.

12 et 13 Avril. — *La Mort de la Cathédrale et l'Art renaissant.* Excursion à Rouen, conduite par M. Robert THOMAS. — Départ le samedi 11 ; rendez-vous à 10 heures, gare Saint-Lazare, 1er étage, près de l'escalier de la cour de Rome. — Retour le lundi soir. — Prix de l'excursion : 27 francs.— Pour cette excursion, s'inscrire avant le 8, en envoyant un mandat-poste à M. Th. Lecoq, 87, rue des Rigoles. (Timbre pour réponse).

II. — LA CRISE RELIGIEUSE. — LE PROTESTANTISME.

23 avril. — Conférence par M. J.-M. LAHY, à 20 h. 30, 16, rue Cadet. salle du *Cours de Sociologie.*

III. — L'ÉVOLUTION POLITIQUE. — LA ROYAUTÉ.

26 avril. — Visite du Palais du Louvre. Sa structure, les étapes de sa construction. Lè Palais, expression de la puissance royale, par M. Marcel POETE, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Paris. Rendez-vous à 9 h. 45, petite cour du Louvre.

IV. — LA SOCIÉTÉ

3 Mai. — *Vie urbaine et vie municipale. La bourgeoisie commerçante.* — Excursion à Arras, conduite par M. Robert THOMAS (Suite à l'excursion de Provins). Rendez-vous à 8 heures, gare du Nord, grandes lignes. Retour à 23 h. 5. — Prix, 15 fr. voyage et déjeuner. (S'inscrire avant le 30 avril).

DEUXIEME PARTIE

LES CONDITIONS PHYSIQUES DE LA FORMATION DES SOCIETES

Continuation de l'étude du Bassin Parisien

Par M. ROBERT THOMAS

I. — LA ROUTE ET LA RIVIÈRE

17 Mai. — Excursion à Esbly et Chalifert. — La *Marne* : l'érosion ; les méandres ; les rivières mortes. Les écluses. La route et la rivière comme facteurs d'évolution sociale. — Rendez-vous à 7 h. 50, gare de l'Est. — Prix de la journée, 5 francs. (Envoyer mandat avant le 13, à M. Grand).

II. — LES « PAYS » DU SUD DE PARIS.

7 Juin. — Excursion en tourisme, à Breuillet, Saint-Chéron, Dourdan. *Parcours 25 kilomètres.* — Brie, Beauce, Hurepoix. Vallée de la *Renarde* et de l'*Orge*. Sables et grés, calcaire et meulière. Se rattachant aux études précédentes, cette excursion nous montrera des régions constituées par les couches de l'oligocène, qui n'existent qu'à l'état de lambeaux au nord de Paris. — Rendez-vous à 6 h. 30 (le lieu sera indiqué ultérieurement). — Prix de la journée, 7 fr. 50. (Envoyer mandat avant le 3 à M. Grand).

III. — LA PLAINE DE FRANCE.

Cette excursion aura lieu en automne, le 4 octobre, à Goussainville. — S'inscrire à la fin des excursions d'été.

N.-B. — En raison des formalités que nécessite le voyage collectif, l'exactitude aux rendez-vous est instamment recommandée. Les retardataires ne seront pas attendus.

Pour les inscriptions et demandes de renseignements, s'adresser à M. J. GRAND, professeur, 6, rue Etienne-Jodelle, XVIIIe. Joindre un timbre pour la réponse ou l'envoi de cartes en même temps que la somme en mandat-poste.

∿∿∿∿∿∿∿∿∿∿

BIBLIOGRAPHIE

ANGLETERRE

The Freemason, organe hebdomadaire de la F.·.-M.·.anglaise, 24 mai 1913. 5, Whitefriars Street, London, E. C. A signaler dans ce numéro l'excellent article du F.·. Elmer E. Rogers, de Chicago, intitulé : *Lorsque tout homme sera F.·.-M.·.*

Quoique un peu trop romantique, cette étude qui témoigne de beaucoup de sincérité et d'enthousiasme, fait vibrer nos sentiments maç.·. les plus chers et constitue un encouragement à la persévérance dans la lutte que nous avons entreprise pour le bien de l'Humanité.

***

The Freemason. Hebdomadaire. Organe de la F.·.-M.·. anglaise.
5, Whitefriars Street, London E. C.

A plusieurs reprises, nous avons déjà eu l'occasion de signaler les admirables travaux de notre T.·. Ill.·. F.·. Dr Albert Churchward 30°, concernant les *Origines historiques et l'évolution de la F.·.-M.·.*. Ses articles si richement documentés, d'une si haute précision historique, ornés de superbes illustrations inédites, font défiler sous nos yeux l'émouvant panorama de la pensée humaine en marche vers l'Idéal. Nous ne pouvons trop recommander à nos lecteurs l'étude de ces excellents travaux et signalons, entre autres, les articles parus dans les numéros des 5 et 12 juillet 1913.

The Freemason.
Organe hebdomadaire de la F.·. M.·. anglaise.
5, Whitefriars Street, Londres. E. C.

Dans le numéro du 30 novembre 1912, nous signalons un intéressant article du F.·. L. A. Bosman, intitulé *The White Stone* (la Pierre Blanche).

Cet article, bien que très documenté et prouvant de la part de son auteur une connaissance très approfondie des mystères et symboles des sectes philosophiques de l'antiquité, ne nous donne pas satisfaction. C'est toujours et encore la question de la lutte séculaire entre Matérialistes et Spiritualistes et certainement, malgré tout le talent de notre F.·. Bosman, nous constatons une fois de plus que la thèse spiritualiste est loin d'être démontrée.

Instinctivement en lisant cet article, notre pensée nous ramène au *Faust* de *Gœthe*, lorsque Méphistophélès répond à l'élève venant consulter le célèbre Docteur. En effet, cet excellent et si profond Méphistophélès parlant de métaphysique s'exprime à peu près en ces termes : « La métaphysique, mon ami, est fort utile, car c'est une science qui permet de répondre à toutes les questions par des mots ronflants qui ne signifient rien ».

Notre F.·. Bosman nous entretient fort doctement de la philosophie spiritualiste des sectes *kabbalistes*. Au lieu de considérer l'Homme comme faisant partie intégrale de la Nature, c'est-à-dire *matière et rien que matière*, il se plait à compliquer à l'infini la nature humaine. Selon lui, l'homme est composé de matière (assemblage plus ou moins hétéroclite d'atomes) et de plusieurs substances spirituelles ; ces dernières sont immortelles et la résurrection n'est plus une légende, mais bien une réalité. Au lieu de considérer l'esprit, l'intelligence,

l'âme, etc., comme de pures et simples manifestations de là matière, l'auteur est d'avis que ces forces sont indépendantes de la matière (?).

Mais encore une fois, ô métaphysiciens, pourquoi gaspiller un temps précieux à échafauder une montagne d'hypothèses qui sont et resteront toujours incontrôlables, par conséquent anti-scientifiques.

Pourquoi vouloir toujours établir vos doctrines sur ce principe si sot et si orgueilleux d'un dieu tout puissant et personnel, créateur (?) de l'univers et de l'humanité. Tous les concepts de la divinité reposent à l'origine sur deux sentiments bien définis et qui sont le complément l'un de l'autre :

1° La *peur* manifestée par l'homme primitif dont l'ignorance le laissait à la merci de tous les phénomènes naturels parfaitement incompréhensibles pour lui.

2° *L'orgueil*, dont l'intensité est toujours proportionnelle à l'ignorance de l'individu.

Même de nos jours, les trois quarts des hommes ont une idée si haute et si extravagante de la valeur de leur personnalité qu'ils ne peuvent concevoir la disparition d'une telle personnalité !

Oui, métaphysiciens, le jour où vous viendrez, preuves en mains, nous démontrer par des expériences scientifiques l'existence de la dualité humaine, alors nous vous écouterons avec respect.

Du reste, ainsi que je l'ai montré, dans de précédents articles, les théories spiritualistes sont si nébuleuses que ceux qui les professent ne peuvent jamais se mettre d'accord et font preuve d'un antagonisme féroce.

Ainsi dans le *Freemason* du 7 décembre, nous trouvons un excellent article du F∴ Dr A. Churchward ; avec une documentation érudite, concise et d'une grande précision. l'auteur nous indique les erreurs assez sensibles faites par l'auteur de *La Pierre Blanche*, tant au point de vue historique qu'au point de vue symbolique.

Dans le numéro du 14 décembre, nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur le premier chapitre d'une série d'articles que nous devons à la plume si autorisée du F∴ Dr A. Churchward et ayant pour objet l'étude des Origines de la F∴ M∴. « La F∴ M∴ » dit-il « est l'anneau historique reliant le passé au présent ».

Selon l'auteur, la F∴ M∴ a eu l'Egypte pour berceau et dérive, ou plutôt fait partie intégrale des anciens cultes solaires et stellaires.

Nous pensons que l'exactitude de cette opinion, quant à certaines parties initiatiques de la F∴ M∴, est non seulement probable, mais fort vraisemblable et nous suivrons avec vif intérêt la série si intéressante de ces articles.

F∴ RITZ∴

Le Gérant : JULES KIENLIN.

IMPRIMERIE DE CHOISY-LE-ROI, — GRUFFEL ET Cie